

Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Budget fédéral

Le gouvernement fédéral doit offrir une considération réelle aux aînés les plus vulnérables de tous âges

Montréal, le 22 avril 2021 – Les six grandes associations représentant près de 150 000 personnes aînées réunies au sein de la Coalition pour la dignité des aînés (CDA) reconnaissent que certains budgets destinés aux aînés ont été augmentés, mais se désolent de voir que le gouvernement ne s'engage pas davantage afin que la qualité de vie des aînés les plus vulnérables s'améliore tangiblement.

Le gouvernement minoritaire de Justin Trudeau a annoncé, pour les personnes de 75 ans et plus, l'envoi unique d'un chèque de 500\$ cet été et la bonification de 10% des prestations de la Sécurité de la vieillesse dès l'été 2022.

La CDA s'explique difficilement pourquoi ces sommes ne s'adressent qu'aux personnes âgées de 75 ans et plus seulement. « Nous nous expliquons très mal l'entêtement du gouvernement à ne pas accorder aux 65 ans et plus la même dignité qu'aux 75 ans et plus », a indiqué le porte-parole de la CDA et président de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), Pierre Lynch.

« Au Québec, notons que près de 4 personnes âgées de 65 ans et plus sur 10 doivent compter sur le supplément de revenu garanti pour boucler leur budget. Ces derniers méritent la même considération. Des discussions entourant le budget se dérouleront au cours des prochains jours et nous nous assurerons que ces arguments soient entendus », a ajouté monsieur Lynch.

Les aînés sont loin des paradis fiscaux

Pour la CDA, il existe d'excellentes raisons économiques d'élargir les prestations de la Sécurité de la vieillesse aux 65 ans et plus. « Les aînés n'iront pas déposer cet argent dans un paradis fiscal. Ils le dépenseront immédiatement et localement, ce qui profitera à nos commerçants qui ont tant souffert durant la pandémie. Il s'agit là aussi d'un moteur de relance », a poursuivi Pierre Lynch.

38 solutions pour la dignité des aînés

Rappelons que la CDA a récemment rendu public un document proposant 38 solutions visant à améliorer la qualité de vie des aînés. Parmi celles-ci, citons une hausse du Supplément de revenu garanti, une baisse à 65 ans du seuil d'admissibilité aux prestations de la Sécurité de la vieillesse et la création d'une nouvelle allocation pour les aînés qui n'ont pas un revenu suffisant à la retraite. De plus, la Coalition propose de bonifier le crédit d'impôt pour les frais médicaux et de diminuer le seuil d'admissibilité de 3 % à 1,5 % des revenus pour les 65 ans et plus.

« La pandémie a sérieusement contribué à fragiliser davantage les aînés. Il est grand temps que nous prenions collectivement la mesure des enjeux liés au vieillissement de la population. Les aînés du Québec ont des propositions concrètes à formuler. Écoutons-les », a conclu Pierre Lynch.

À propos des associations qui forment la Coalition pour la dignité des aînés

À propos de l'AREQ-CSQ - Fondée en 1961, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec compte plus de 59 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. Elle a notamment pour mission de promouvoir et de défendre les intérêts et les droits culturels, sociaux et économiques de ses membres et des personnes aînées. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

À propos de l'AQRP - Fondée en 1968, l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic a pour mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts économiques, financiers, culturels, intellectuels et sociaux des retraités de l'État et des aînés du Québec. Elle compte près de 33 000 membres.

À propos de l'AQDR - L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a pour mission la défense collective des droits économiques, politiques, sociaux et culturels des personnes à la retraite et à la préretraite. Elle porte leur voix sur la place publique, représente leurs droits et agit comme moteur de changement pour l'amélioration de leur qualité de vie. L'AQDR représente quelque 25 000 membres regroupés en 41 sections locales, partout au Québec

À propos de l'AAR - Née en 1998, l'Alliance des associations de retraités se veut un outil à caractère politique pouvant canaliser, pour la protection et l'amélioration des conditions de vie des retraités qu'elles représentent, la force de ses associations membres. Depuis la réorganisation du secteur municipal dans les années 2000 à 2006, avec l'adoption des projets de loi 124, 170 et 9, l'Alliance des associations de retraités regroupe uniquement les associations des secteurs public et parapublic. Elle regroupe actuellement 13130 retraités des secteurs public/parapublic.

À propos du RIIRS - Depuis 25 ans, le Regroupement interprofessionnel des intervenantes retraitées des services de santé rassemble les infirmières, les infirmières auxiliaires, les inhalothérapeutes ainsi que les perfusionnistes cliniques retraitées. Le RIIRS est une organisation, qui rassemble plus de 10 500 membres, visant à favoriser une meilleure défense des droits et intérêts de ses membres et à fournir le soutien nécessaire à l'amélioration de leur qualité de vie en participant aux grands débats publics relatifs aux intérêts des retraités.

À propos de l'AQDER - L'Association québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement retraités est un organisme sans but lucratif fondé en 1976, et dont la mission est de regrouper les personnes des directions d'établissement d'enseignement retraitées afin de favoriser leur mieux-être et de prendre en compte l'évolution de leurs besoins.



Informations : Sophie Villeneuve
Catapulte
svilleneuve@catapulte.quebec
418 808-4250